

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 20
votants : 26
Absent : 1
Pour : 26
Contre :
Abstention :

N° 072/2016

OBJET : Finances

**Réserve Parlementaire
2016.**

L'an deux mille seize

le 11 du mois d'août à 18 heures 00

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 août 2016.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe
MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Philippe JANIN /
Jean-Marc GIMENEZ / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO/ Régine
RODRIGUEZ/ Christine DECORDIER/ Eddie DEGIOVANNI/ Gracienne DODAIN/
Jean-Luc CAMBRA

PROCURATIONS : Nathalie DIGANI à Serge DIGANI/ Sophie ESPOSITO à Romain
BIANCHI/ Mélanie MORINI à Françoise DAMILANO/ Taoufik FATFOUTA à Philippe
JANIN/ Jean-Yves LESSATINI à Marc LEROY/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC à
Eddie DEGIOVANNI.

ABSENTE : Sonia CHAKROUNI.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI.

oo

Rapporteur : Monsieur Serge DIGANI, Adjoint délégué aux Travaux, aux
Bâtiments et équipements communaux, Espaces verts.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier de Madame Colette GIUDICELLI, Sénatrice par lequel elle
nous informe de l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de la
commune de DRAP, d'un montant de 14 800 € au titre de la réserve
parlementaire 2016,

Vu la délibération N° 087/2015 du 22 décembre 2015 qui doit être
abrogée,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT la volonté de la commune de proposer aux enfants un
jardin d'enfants répondant à leurs attentes ludiques et aux conditions de
sécurité,

CONSIDERANT le devis retenu après consultation dont le montant
prévisionnel des travaux à 29 800 € Hors Taxes,

CONSIDERANT que ces travaux sont éligibles au titre de la réserve
parlementaire,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette subvention
exceptionnelle sera affectée aux travaux d'aménagement et

d'équipement d'une aire de jeux pour enfants au centre village selon le plan de financement détaillé ci-dessous :

Plan de Financement :

Réserve Parlementaire	14 800€ HT
=Commune	15 000€ HT
Total	29 800€ HT

Le Conseil municipal valide à l'unanimité la demande de Réserve Parlementaire ainsi que le plan de financement proposé.

Compte-rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le : 12/08/2016
et publication en mairie
le : 16/08/2016

Cette dépense sera inscrite en section investissement du budget 2016.

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME


Robert NARDELLI
Maire de DRAP